



Ecole des Sources

Ecole publique des Sources
Route d'Ancy
69210 Savigny
tel : 04 74 01 13 51
Mél : elementaire.savigny@laposte.net
<http://www2.ac-lyon.fr/etab/ecoles/rhone/des-sources/>

Compte-rendu du conseil d'école du 17 juin 2013.

Séance ouverte à 18 h 30 / Séance levée à 21 h 15.

Présents :	-Pour les parents :	Mmes Mula, Payet (titulaires), Fornas (Suppléantes) ; M. Dumas (Titulaire).
	-Pour les enseignants :	Mmes Guyot, Patoux, Szygula ; M. Belynck, Lagrange (Directeur).
	-Municipalité :	Mmes Laurent et Cutzach.
	-Dden :	M. Vial.
	-APE :	Mme Pavon
Excusés :	-Municipalité :	M. Martinon.
	-IEN :	M. Vitti.

Ordre du jour :

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1- Bilan année scolaire 2012/2013. | <i>Pour information</i> |
| 2- Préparation année scolaire 2013/2014. | <i>Pour information</i> |
| 3- Projets futurs. | <i>Pour information</i> |
| 4- PPMS. | <i>Pour information</i> |
| 5- Sorties scolaires. | <i>Pour information et avis</i> |
| 6- Coopérative scolaire : bilan et prévision. | <i>Pour consultation et accord</i> |
| 7- Questions des parents et de la municipalité. | <i>Pour information</i> |

Préambule :

- Me Guyot assure la prise de notes au cours de cette réunion.
- Les personnes présentes **approuvent à l'unanimité le compte-rendu du conseil d'école en date du 25 mars 2013.**
- M. Lagrange informe le conseil que les évaluations nationales (fin de CE1 et fin de CM2) ne sont plus obligatoires. Néanmoins, les enseignants concernés ont décidé de les passer : elles serviront à définir les priorités de travail pour l'année prochaine et seront utilisées pour la troisième période. M. Lagrange précise qu'il n'y a plus de remontée au ministère des résultats.
- Notre école a été tirée au sort par le ministère pour participer à une évaluation diagnostic nationale en lecture. Cette évaluation concerne les CM2 et a été passée courant semaines 24 et 25. Les résultats anonymes ont été renvoyés le jeudi 13 juin. Mme Cutzach demande s'il y a des informations sur ces résultats. M. Lagrange répond que même les enseignants ne peuvent connaître les performances des enfants à l'issue de la passation et qu'il ne sait pas si l'école sera tenue au courant des résultats.

1/2-Bilan année scolaire 2011/2012 et préparation 2012/2013 :

a) Fonctionnement pédagogique :

ECOLE

Cette année s'est bien déroulée. Les relations avec les parents, la municipalité et les différentes associations de Savigny (APE, Restaurant scolaire, Bibliothèque ...) sont toujours aussi bonnes et fructueuses.

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires est repoussée à la rentrée 2014 sur la commune de Savigny. Des rencontres entre les différents partenaires ont déjà eu lieu sur ce sujet et un questionnaire élaboré par la municipalité a été distribué aux familles. Mme Laurent fait un point sur le dépouillement de ce questionnaire et informe le conseil qu'à l'heure actuelle aucune décision n'a été prise sur le fonctionnement futur : les consultations

se poursuivent. M. Lagrange demande si ces résultats peuvent être transmis à l'école pour figurer sur le site en accompagnement du compte-rendu. Mme Laurent n'y voit pas d'inconvénient.

ENSEIGNANTS

M. Amblard ayant obtenu le poste de directeur à Sain-Bel, une nouvelle enseignante intégrera l'équipe l'année prochaine : Mme Giraud. Elle aura charge du CP.

ELEVES

Cette année, 19 enfants partent au collège, 1 est maintenu en troisième année de cycle 3, 2 sont maintenus en troisième année de cycle 2. Ces maintiens ont fait l'objet de nombreuses concertations avec les familles et ont reçu l'accord de celles-ci.

Actuellement, M. Lagrange a procédé à 15 inscriptions pour la rentrée 2012 : 13 en CP, 1 en CE1 et 1 en CM1 ; il en attend encore 5. Les enfants seront répartis de la façon suivante si les effectifs ne changent pas :

- CP (Mme Giraud) : 18 élèves
- CE1 (M. Lagrange) : 24 élèves
- CE2/CM1 (Mme Guyot) : 24 élèves (19 CE2 + 5 CM1)
- CM1/CM2 (M. Belynck) : 24 élèves (7 CM1 + 17 CM2)

Soit 90 élèves au total. Cette répartition peut encore changer en fonction des futures inscriptions.

M. Lagrange propose d'afficher les listes des classes au tableau extérieur le dernier jour.

RENTREE

Les vacances d'été débuteront vendredi 5 juillet à 16 h 30 après la classe.

La rentrée des élèves aura lieu le mardi 3 septembre 2013 à 8 h 20.

La rentrée des enseignants se fera le lundi 2 septembre.

La date de la réunion de rentrée réunissant tous les parents sera communiquée à la rentrée. Elle aura lieu après la rentrée et sera suivie le même soir par les réunions de classe afin de regrouper ces temps de communication comme l'année passée.

CHORALE

Encore une année positive. **L'année prochaine la chorale fêtera ses 10 ans : l'équipe enseignante commence déjà à réfléchir sur ce qui pourra être fait et compte sur l'aide de tous.**

b) Activités pédagogiques :

Les enseignants remercient la municipalité et l'Ape pour leur subvention commune (respectivement 16,10 € et 8,90 € par enfant) et les subventions exceptionnelles qui auront permis de financer les différents et nombreux projets de cette année scolaire dont voici un récapitulatif :

Toutes les classes de l'école ont assisté à un spectacle à Noël.

Les CP ont visité le parc de Courzieu le vendredi 7 juin. Ils ont été plus impressionnés par les oiseaux en vol que par les « grands méchants » loups !

Les CE2/CM1 de Mme Guyot et les CE1 de M. Lagrange ont peint le mur des cours des écoles dans le cadre d'un projet avec le collectif d'artistes « La Couleure ». Le coût de ce projet s'est monté à 3 150 € ; il a été financé conjointement par la Mairie, l'OCCE et l'APE.

La classe de CE1 de M. Lagrange est partie deux jours au parc des oiseaux pour un coût total de 1 850 €, soit 88,10 € par enfant. Une participation de 23,60 € a été demandée à chaque famille (26 %), le solde étant financé par la Mairie et l'APE. Ce fut une expérience enrichissante et humide... Les enfants ont adoré.

La classe de CE2/CM1 de Mme Guyot a intégré cette année le projet de concert du collège des 4 vents. Elle a participé au stage du Bessat (du vendredi 5 au dimanche 7 avril) et aux deux concerts les mercredi 19 et jeudi 20 juin. Le conseil remercie Mme Guyot pour son investissement. Le coût total de ce projet était de 1 650 € soit 75 € par enfant. Une participation de 25 € a été demandée à chaque famille (33 %), le solde étant financé par la Mairie et l'APE. Il faut noter que c'est la première fois qu'une classe d'école primaire participe à cet événement.

La classe de CM1/CM2 de M. Belynck a participé au « Tour de la Drôme à vélo » du 3 au 7 juin. Le coût total a été d'environ 5 800 €, soit 252 € par enfant. Une participation de 50 € a été demandée à chaque

famille (20%). Tout s'est bien déroulé et on peut féliciter les enfants pour cet exploit sportif. M. Belynck remercie les parents pour leur investissement, en particulier les parents accompagnateurs pendant le séjour, et l'APE pour son aide.

Le point 5 de l'ordre du jour est abordé à ce moment du conseil, cf. plus bas.

3- Projets futurs :

- Les enseignants envisagent de monter un opéra pour enfants ou une comédie musicale dans deux ans. Ils prévoient de faire appel à un professionnel.
- **Un projet de classe transplantée en mai 2014 est en cours.** Elle concernerait les classes de Mme Guyot et M. Lagrange (environ 50 enfants) et se déroulerait à Valras. Le thème sera l'étude du milieu marin, des écosystèmes et du vent. Le coût prévisionnel est actuellement de 17 554 € (hébergement, activités, animateurs : 13 884 € et transport : 3 670 €) ce qui **représente 351 € par enfant**. M. Lagrange demande au Conseil son accord pour lancer officiellement ce projet : celui-ci donne son accord à l'unanimité. Une réunion avec les parents concernés sera organisée dès la rentrée des classes.

4- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :

Le PPMS en cours a été élaboré en 2004 et avait besoin d'être modifié. A cette occasion, la circonscription a souhaité qu'il soit harmonisé avec les autres plans de la circonscription. Il est donc en cours de réalisation et sera vraisemblablement proposé validé au premier Conseil d'école de l'année scolaire 2013-2014. M. Lagrange précise que pour être validé, il faut avoir réalisé un exercice de confinement. Une information sera donnée aux parents sur les modalités d'exécution de ce plan. Les risques majeurs à Savigny sont : tempête, séisme, transport de matière dangereuse, risque nucléaire et glissement de terrain.

5- Sorties scolaires :

M. Vitti, IEN de L'Arbresle, a dans une note de service précisé les modalités de participation financière des parents concernant les sorties scolaires : aucune participation ne peut être demandée si la sortie se déroule dans le temps scolaire, celle-ci étant obligatoire. Il est possible de demander une participation si la sortie se déroule sur la journée et englobe un temps périscolaire : elle devra néanmoins être minimale (coût du repas de midi, une centaine d'euros en cas de classe transplantée). En tout état de cause, aucun enfant ne pourra être écarté d'une sortie pour des raisons financières ce qui est normal.

Il faut donc revoir le système qui était en place sans pour autant empêcher les enseignants d'organiser des sorties pédagogiques et culturelles essentielles pour l'ouverture des enfants de l'école qui se situe en milieu semi-rural donc très mal desservi par les transports en commun. La dernière sortie au cinéma des CP n'a pas fait l'objet d'une demande de participation aux parents. Mme Pavon informe le conseil que l'APE a déjà commencé à réfléchir à ce problème et trouvera une solution à la rentrée 2013. Pour autant le conseil estime qu'une centaine d'euros pour les classes transplantées est un seuil trop bas quand on sait que le coût d'une telle activité oscille entre 300 et 400 € par enfant. Il craint que cela puisse remettre en cause l'organisation de telles classes.

6- OCCE :

La caisse OCCE de l'école est assez basse en grande partie à cause de la forte participation au projet « mur peint » : 825 €. La vente de photos (110 photos vendues) a permis de remonter légèrement le compte. Un bilan complet sera mis en ligne sur le site de l'école en fin d'année.

7- Questions diverses :

Mme Laurent informe le Conseil que la commune de Savigny recevra le drapeau européen le 21 septembre 2013. Peu de communes ont reçu cette distinction. Elle demande aux écoles de s'associer et de participer à cet événement. Les enseignants sont tout à fait prêts à le faire malgré le temps très court (3 semaines).

Le secrétaire de séance :

Mme Guyot

Le président :

M. Lagrange

